



PRÉFÈTE DU PUY-DE-DÔME

Clermont-Ferrand, le 02 décembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fermeture du bureau en charge des suspensions des permis de conduire

À compter **du lundi 2 décembre 2019**, le bureau en charge des suspensions des permis de conduire de la préfecture du Puy-de-Dôme (Bureau n°210 -2ème étage du bâtiment Assas) **sera fermé au public**.

Pour les personnes souhaitant contacter le bureau de la réglementation et des élections, il est possible de le faire :

- Lors des permanences téléphoniques les lundi, mercredi et jeudi de 14h à 16h au 04.73.98.63.48
- par mail : pref-informations-public@puy-de-dome.gouv.fr ;
- par courrier.

Bureau des suspensions de permis de conduire
18 Boulevard Desaix
63033 Clermont-Ferrand cedex 1

Les usagers ayant un rendez-vous en commission médicale seront reçus dans les conditions habituelles.